Salle Polyvalente



N°79





Sommaire

p 2-3 Edito

p 3

les praticiens du pôle médical

p 4

Travaux

p 5

Environnement

p 6-13

Vie communale

p 14

Actualité économique

p 14

Nos joies - nos peines

Garde des pharmacies

p 16

Tourisme

p 17

Saison culturelle

p19-20

Calendrier des manifestations

Directeur de publication :

Commission «Communication»

Correspondants presse:

Les Marches du Velay

Josy PONCET – La Tribune :

06.78.73.16.64

M-T SUC – La Gazette :

04.71.66.79.74

Un nouveau médecin est arrivé... et peut-être un deuxième bientôt...

Beauzac savait que le remplacement du **Dr Yves BALAŸ**, présent depuis 35 ans, serait difficile, comme souvent en France depuis une dizaine d'années. Ce ne fut pas en effet un long fleuve tranquille.

Voici l'historique puisé dans les pages de **Beauzac-Infos** de la période 2013-2016.

- <u>février 2013</u> : dans l'édito "GARDER L'ESPOIR", nous disions « Beauzac aura à remplacer son médecin et des cadres des services municipaux ». Aussitôt nous publions des annonces dans les facultés de médecine et dans des officines mercantiles : effets nuls!
- Une opportunité de construire un pôle médical s'est présentée avec le bâtiment BONNET dans la zone d'activité du Pré du Château avec les praticiens présents : infirmiers, pharmacienne, kiné et ostéopathe. Elle s'est conclue par la négative. Il est vrai aussi qu'entre temps la commune a récupéré le site de la Boule des Amis, après sa dissolution le 1er septembre 2016. Aussitôt **Jacques VARENNE**, architecte, esquisse un projet sur le terrain de 1818 m², avec des parkings à proximité.
- <u>février 2014</u>: Beauzac-Infos publie une 1ère photo d'un bâti de 420 m² de plain pied, avec 2 cabinets de médecins exigés par l'A.R.S. Le nouveau **Conseil Municipal** approuve le 30 mars 2014 la réalisation de la maison médicale, la recherche des financements, le dépôt du permis de construire, qui est signé le 5 septembre. Aussitôt la démolition est entreprise mais après désamiantage.
- <u>fin juin 2014</u>: le **Dr BALAŸ** prend sa retraite et installe un remplaçant pour l'été. Le **Dr Pape LO** prend la relève à l'essai le 6 octobre dans les locaux du **Dr BALAŸ**. Il s'engage ensuite pour 6 mois début 2015. Entre temps, le **Dr BALAŸ**, avec le concours de la mairie, rentre les données médicales de sa patientèle sur informatique.
- novembre 2014 : Beauzac infos annonce "la maison médicale espérée pour fin 2015".
- mars 2015 : la commune, après les appels d'offre, informe que la construction a démarré le 27 janvier 2015.
- <u>juillet 2015</u>: le bâtiment est hors d'eau. Le **Dr LO** nous quitte au 2^{ème} trimestre 2015. Le **Dr Catherine BASSIN** s'installe à Beauzac, 13 Place du Marché, en attendant la maison médicale.
- <u>novembre 2015</u> : les aménagements intérieurs avancent en soignant l'isolation du bâtiment et des séparations intérieures.
- <u>fin décembre 2015</u> les travaux sont terminés en 11 mois et début janvier 2016 tous les praticiens s'installent y compris le **Dr BASSIN**. Grand merci à eux, et aux adjoints et conseillers qui ont œuvré de concert à cette réussite!
- mars 2016: la pharmacie fait la une de Beauzac-infos.
- mai 2016 : le **Dr BASSIN**, qui nous avait prévenus, se retire et reprend « les urgences »
- <u>été 2016</u>: Beauzac est à nouveau sans médecin.... Merci aux docteurs des communes voisines, d'avoir accueilli les Beauzacois.

• <u>juillet 2016</u>: Beauzac-infos fait savoir l'arrivée, le 1^{er} septembre 2016 du Dr Alexis ROULLAUD, médecin généraliste urgentiste à SAINT-ETIENNE qui prend un "temps complet", **Madame ROULLAUD** se charge de l'accueil. <u>C'est la 1^{ère} bonne nouvelle</u>. Quelle chance!

<u>2 autres bonnes nouvelles</u> : le 1^{er} août, <u>Mme Tiffany LAURICELLA</u>, orthophoniste s'installe dans le 2^{ème} cabinet de médecin, à la suite d'un engagement signé à l'été 2015. <u>Mme Mélanie GARNIER</u>, kiné, vient épauler <u>David TARDY</u> à son cabinet.

<u>dème</u> <u>bonne nouvelle</u> : le **Dr ROULLAUD** propose à une interne de le rejoindre. Nous devons donc agrandir rapidement le pôle médical par 2 cabinets à construire sur le parking côté rue de la Madeleine. Les réseaux avaient été prévus dès l'origine.

Sans Pôle Médical, qui a été lancé sans médecin à l'horizon, nous n'aurions sans doute aujourd'hui ni médecin, ni la dynamique créée par les professionnels de santé installés les premiers. **Oui il fallait ''garder l'espoir dès février 2013''. Mais quel périple!**

Aristote, dans sa philosophie de l'action, nous donne ce conseil : "Tu oublies tes doutes. Tout ce qu'on te demande c'est d'agir".

Jean PRORIOLMaire de Beauzac

LES PRATICIENS

3 praticiens au pôle medical de beauzac

Alexis ROULLAUD médecin généraliste

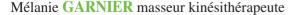
Il est arrivé le 1^{er} septembre au pôle médical, accompagné de son épouse Mélody pour le secrétariat. Il a 36 ans et vient des urgences du HPL de St Etienne. Le cabinet est ouvert du lundi au vendredi mais fermé le mercredi matin.





Tiffany LAURICELLA orthophoniste

Elle a 24 ans, a fait l'école d'orthophonie de Nice et s'est installée au pôle médical le 1^{er} août après de nombreux stages en neurologie adulte. Tiffany est originaire de Valprivas.



Originaire de Monistrol-sur-Loire, elle a fait ses études à l'IFKM de St Etienne, a travaillé depuis 2008 en région lyonnaise, . Elle est au pôle médical depuis le 1^{er} septembre et travaille avec David Tardy. Elle est spécialisée en urogynécologie et pédiatrie.



TRAVAUX EN COURS ET PROJETS

PROGRAMME VOIRIE

Route de Pont de Lignon

L'entreprise Eiffage a travaillé à l'aménagement de trottoirs rue de Bessenay, et route de Pont de Lignon allant du centre bourg à la salle polyvalente. Ils permettront aux piétons, aux enfants des écoles privée et publique et à ceux rejoignant le centre de loisirs de se déplacer en toute sécurité.

L'entreprise Colas a réalisé le mini giratoire au carrefour route de Pont de Lignon, rue Bessenay et le Verdoyer. Au terme de ces travaux, le goudronnage de ce secteur a été effectué.

Rue de l'échauffat

Le séparatif eaux pluviales, eaux usées est achevé. Le revêtement de la chaussée est prévu.

Village de Peyragrosse

La réfection des voiries à l'intérieur du village est programmée.









TRAVAUX

Salle polyvalente

Les travaux de rénovation énergétique sont terminés. En septembre, après les vérifications effectuées par la commission de sécurité, les activités ont pu reprendre.

Ecole publique

L'aménagement de la cour de l'école publique est toujours d'actualité. Ces travaux concernent la liaison entre les deux cours et l'implantation d'une plate-forme capable d'accueillir une structure de jeux, offerte par le Sou des écoles. Dans cet espace ludique est prévu une partie paysagée avec rondins de bois et jardinières.

Ilôt Boyer

Depuis l'acquisition de la maison Lhermet, les dossiers d'appel d'offres pour le désamiantage et la démolition sont en cours d'élaboration. Les travaux de démolition sont prévus début 2017. Après la déviation des voies de circulation, des trottoirs suffisamment larges seront aménagés et permettront une meilleure accessibilité aux commerces.

L'OPAC prévoit la construction de logements accessibles et des locaux commerciaux au rez-de-chaussée.

Eclairage des cours de tennis Les installations fonctionnent

Le petit patrimoine

Nous remercions Monsieur Langlois de Lioriac d'avoir restauré bénévolement la Croix située vers la lagune de Pirolles



TAXE D'AMÉNAGEMENT

CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, PRÉVOYEZ LES TAXES À PAYER...

Les autorisations de construire, d'agrandir, de rénover ou d'aménager peuvent générer **des taxes et des participations d'urbanisme**. N'oubliez pas de les prévoir dans votre budget!

1 – la taxe d'aménagement (TA)

Mode de calcul:

(Surface taxable de la construction) x (valeur forfaitaire) x (taux)

Surface taxable de la construction : somme des surfaces de plancher closes et couvertes, sous une hauteur sous plafond supérieure à 1m80, calculée à partir du nu intérieur des murs de façade, après déduction des vides et trémies correspondant au passage des ascenseurs ou escaliers.

Valeur forfaitaire au m² de la surface de plancher taxable : ce taux est fixé annuellement par décret. Il est de 701€/m² en 2016.

Taux : il est composé d'une part communale (ou intercommunale) et d'une part départementale

- part communale (ou intercommunale) : le taux voté par la commune ou l'intercommunalité varie de 1 à 5% mais il peut atteindre un maximum de 20% dans les secteurs nécessitant des travaux substantiels d'équipements publics, pour Beauzac : 3,5%.
- part départementale : ne peut excéder 2,5% (pour 2016, en Haute Loire, taux à 1%)

Taxations spécifiques:

Certaines installations ou aménagements sont taxés en fonction d'une valeur spécifique : bassin des piscines (200€/m²), panneaux photovoltaïques au sol (10€ m²), éoliennes d'une hauteur > 12 m (3 000€ l'unité), emplacement de tente, caravane ou mobil-home (3 000€ par emplacement), habitation légère de loisirs (10 000€ par emplacement). Les places de stationnement extérieures à la construction sont taxées en fonction de leur nombre (2 000€ minimum par emplacement)

Pour ces installations ou aménagements, le calcul de la taxe d'aménagement s'établit comme suit :

(surface de l'installation, ou nombre d'emplacements ou d'unités) x (valeur forfaitaire) x (taux) **Abattements et exonérations de taxe d'aménagement :** certains projets peuvent bénéficier d'un abattement de 50% sur la valeur forfaitaire (le calcul sera établi sur la base de 350,5 € /m², valeur 2016). D'autres sont exonérés de plein droit ou de manière facultative sur délibération des collectivités territoriales.

Exemple de calcul

de taxe d'aménagement à Beauzac :

Construction d'une maison individuelle de 150 m² de surface taxable et comportant 2 places de stationnement extérieures.

Taux communal: 3,5% - Taux départemental: 1%

Calcul part communale =	100 m² x 350,5 x 3,5 % = 1 227€ (abattement de 50% sur les 100 premiers m²)
	50 m² x 701 x 3,5% = 1 227 €
stationnement :	2 x 2 000 x 3,5 % = 140 €
Calcul part départementale =	100 m ² x 350,5 x 1 % = 350 € (abattement de 50%)
departementare =	50 m² x 701 x 1 % = 350 €
stationnement	2 x 2 000 x 1 % = 40 €

Total TA = 3 334 €

La taxe d'aménagement est versée

- en 2 parts égales, 12 et 24 mois après la date de délivrance de l'autorisation de construire,
- à l'échéance de 12 mois si le montant n'excède pas 1 500 euros ou en cas de taxation complémentaire à la suite de la délivrance d'un permis modificatif

2 - la redevance d'archéologie préventive (RAP)

Elle est calculée selon les modalités de la taxe d'aménagement. Seul le taux varie : il est fixé de 0,4% en 2016.

D'après les chiffres donnés en exemple, elle serait de 280€.

Une délibération a été prise le 14 novembre 2014 instituant le taux communal à 1% pour les entreprises qui s'installe sur la zone de Pirolles

LA RENTRÉE DES CLASSES À L'ÉCOLE PUBLIQUE

210 élèves ont entamé une nouvelle année scolaire à l'école publique.

Chaque rentrée apporte ses nouveautés, c'est un nouveau départ, une nouvelle classe, un nouvel enseignant, et parfois, pour certains, une nouvelle école.

Les élèves de maternelle ont pu découvrir les nouveaux équipements numériques financés par la communauté de communes. Toutes les classes de l'école sont maintenant équipées de TBI, et 12 tablettes hybrides circuleront dans les classes.

Les nouveaux programmes des cycles 2 et 3 entrent en vigueur.

De nouveaux projets verront le jour cette année, en voici un petit aperçu :

En cycle 3: • un projet du voyage culturel en Italie (Camigliano) en partenariat avec le Comité de jumelage se prépare pour le printemps 2017. Les enfants seront sensibilisés à la langue, à la culture et aux coutumes italiennes. Actuellement en cours de réflexion, un programme de visites sera établi en accord avec l'école jumelle.

- Un projet de comédie musicale sur le thème de la 2ème guerre mondiale. Les élèves apprendront entre 6 et 10 chants qu'ils devront intégrer dans une mise en scène. Ce projet permettra aux élèves, entre autres, de découvrir une période historique importante dans l'histoire de France, d'apprendre un recueil de chants et de s'investir dans un projet commun. Une restitution sera prévue en fin d'année scolaire.
- Un projet d'écriture en réseau dans le cadre de la liaison école/ collège durant lequel les élèves devront écrire une histoire à plusieurs mains.
- La participation au Rallye mathématique départemental

En cycle 2 : • un voyage de 3



jours en juin au chalet du Mézenc pour les CP et CE1, à la découverte de la faune et la flore des forêts et montagnes et une visite chez un apiculteur.

• Avec Frédérique Dalhy Furnon, de l'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse, un projet autour d'un répertoire Jazz du compositeur Jean Andréo, avec apprentissage de 5/6 chants, rythmiques corporelles, onomatopées. Un concert à la Dorlière, accompagné de musiciens, aura lieu fin janvier.

En cycle 1 : • Toujours avec Frédérique Dalhy Furnon, un projet musique autour des contes traditionnels (Petit chaperon rouge, 3 petits cochons ...)

• Un projet Artothèque permettra l'exposition à l'école de plusieurs œuvres d'art, puis une réalisation de productions d'enfants sera présentée au Conseil Départemental et à l'école en fin d'année.

Puis des séances de natation en janvier/février pour 3 classes de l'école, des séances de cinéma, ...



LES INTERVENTIONS MUSICALES EN MILIEU SCOLAIRE

Une chance pour l'élève!

Mises en place depuis 2009 sur l'ensemble des écoles primaires du territoire de la Communauté de Communes des Marches du Velay, les interventions musicales en milieu scolaire font désormais partie du parcours artistique et culturel d'un élève. Ce dispositif «professeurs des écoles/musiciens intervenants », unique à l'échelle de l'Europe, est, en effet, la volonté d'une généralisation de l'éducation artistique et culturelle à l'école.

Portées par l'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse des Marches du Velay et dispensées par les deux musiciennes intervenantes, Clémence DAUCHY et Frédérique DALHY-FURNON, ces interventions ont concernées plus de 1 200 enfants pour l'année scolaire 2015-2016.

A Beauzac, des projets musicaux variés pour l'année à venir!

Cette année encore, des classes maternelles et élémentaires des écoles de Beauzac vont pouvoir bénéficier de projets musicaux.

Concernant les plus petits, les enfants de grande-section de l'école publique vont travailler sur quelques contes (Le chaperon rouge, Boucle d'or, Les 3 petits cochons); après avoir été abordés en classe avec l'enseignante, ils seront mis en chant, en mouvement et en scène pendant les séances de musique; une petite représentation de restitution du travail réalisé est prévue le jeudi 26 janvier en soirée à la Dorlière; les enfants seront alors accompagnés au piano par Gareth Leyshon, pianiste accompagnateur à l'EIMD. Les enfants de moyenne et grande-

ECOLE PRIVÉE SAINT-JOSEPH

124 enfants sont présents cette année à l'école. 2 changements dans l'équipe éducative : Sandrine Quiblier prend en charge les CM1/CM2 le jeudi pendant la décharge du Directeur ; Christiane ALIX intègre l'équipe en tant qu'agent de service et de garderie.

De nouveaux programmes en primaire

Depuis la rentrée de septembre, de nouveaux programmes sont entrés en application dans toutes les classes de France du CP à la 3ème. Ces nouveaux programmes visent à permettre une meilleure continuité entre l'école et le collège tout en modifiant les contenus des apprentissages. Ainsi, en maths, l'importance de la résolution de problèmes dans le travail sur les différentes compétences est encore mise un peu plus en avant, tandis qu'en français, l'accent est mis sur une pratique renforcée de la lecture, l'écriture et l'oral.

Scolarisation des moins de 3 ans

Les enfants nés jusqu'au 31 décembre 2014 peuvent encore être inscrits pour être scolarisés après les vacances de Toussaint ou de Noël. Un projet d'accueil

spécifique, élaboré en lien avec les écoles privées de Bas et Monistrol, est en vigueur dans l'établissement pour les enfants de cet âge. Selon les souhaits de l'éducation nationale, ce projet, consultable auprès de l'école, vise à renforcer une meilleure scolarisation des plus jeunes.

Sécurité à l'école

Il a été demandé à tous les établissements scolaires de mettre en œuvre des mesures visant à prévenir d'éventuels risques terroristes. Ainsi, l'entrée de l'établissement a été sécurisée par l'installation d'une gâche électrique, elle permet



de contrôler efficacement l'entrée des visiteurs dans l'école, mais également de gérer de la meilleure manière possible la sortie des élèves.

A cela s'ajoutent des exercices périodiques (1 fois par trimestre) de confinement afin de préparer les élèves à une éventuelle intrusion dans l'enceinte de l'école. Suivant l'âge des enfants, différents scénari sont mis en œuvre afin de ne pas créer de traumatisme chez les plus jeunes tout en les préparant à avoir la meilleure réaction possible en cas d'alerte.



section de l'école privée vont, quant à eux, aborder le répertoire de José Schmeltz, et notamment celui de « Doudou, où es-tu ? », ensemble de comptines et chansons spécialement écrites pour des classes maternelles ; une initiation aux divers paramètres musicaux (hauteur, intensité, tempo...) sera faite sous forme de jeux ; il est prévu de réaliser un livre numérique qui sera échangé avec d'autres classes de même niveau dans d'autres écoles du territoire partageant le même projet.

D'autres projets seront menés avec les plus grands, CP et CE1. A l'école privée, la classe à double niveau va travailler sur des danses traditionnelles ; il s'agit d'un projet intercommunautaire, partagé avec des classes des communautés de communes du Pays des Sucs et du Pays de Montfaucon ; ce projet aboutira, le vendredi 3

février, à deux bals trads qui se tiendront à la Dorlière : le premier, réservé aux scolaires, aura lieu le matin et réunira les 3 classes, tandis que le second se déroulera à 20h et sera ouvert au public ; ce projet est réalisé en étroite collaboration avec l'EIMD puisque ce sont des enseignants et des élèves qui assureront les parties musicales. Enfin, les deux classes de CP et CE1 de l'école publique vont découvrir le jazz par l'intermédiaire d'un répertoire chanté écrit par Jean Andréo : « Jazz toujours tu m'intéresses ». Ces chansons rythmées et colorées, à la fois poétique et joviale, font l'unanimité auprès des enfants et feront l'objet d'un concert accompagné par des enseignants de l'EIMD ; ce concert est programmé en soirée le jeudi 19 janvier à la Dorlière ; il sera peutêtre également l'occasion d'y rencontrer le compositeur.



CRÈCHE

"C'est sur le thème du Cirque que nos petits lutins beauzacois ont repris le chemin de la crèche en cette rentrée. Tout au long de l'année, les enfants auront l'occasion de découvrir tout ce qui touche à ce domaine et grâce à la créativité du personnel, ils feront de nombreuses activités ludiques en lien avec ce thème.

De plus, cette année encore, de nombreux intervenants viendront à la rencontre des enfants. Ils auront l'occasion de faire de l'éveil musical, de la sophrologie ou de la motricité... Des sorties à la médiathèque ou la venue de la ludothèque complèteront le programme.

Enfin, tout le personnel a suivi une formation pour apprendre quelques gestes simplifiés de la langue des signes afin que les plus petits qui n'ont pas encore acquis l'usage de la parole puisse communiquer. C'est

déjà un réel succès et de nouveaux signes vont être intégrés petit à petit. "



LA MÉDIATHÈQUE

Cet été, la médiathèque est sortie de ses murs :

- une heure de conte dans la cabane des Pinatons (1)
- des lectures autour de la musique est proposées à toute la communauté de communes « les Marches du Velay ». (2)
- l'écriture d'un nouveau livre grâce aux bonnes paroles des résidents de la maison de retraite (3)

Fort de ce succès, les animations en tout genre vont continuer :

A l'automne, la Médiathèque La Parenthèse innove et recevra pour la première fois dans ses murs :

- une soirée table ronde/débat autour du thème « Laissonsnous jouer » en partenariat avec la crèche « Au royaume des lutins » le mardi 15 novembre à 20h,
- un groupe de pop-rock altigérien du nom de **Z3BRA TRIO** pour une rencontre musicale en collaboration avec la saison culturelle de Beauzac. Pensez à réserver votre soirée du **vendredi 18 novembre à 20h30**

Puis la médiathèque mettra l'accent sur l'Afrique au mois de janvier!

Et au printemps, pensez d'ores et déjà à votre âme d'artiste puisque la médiathèque vous ouvrira ses portes autour du thème du BOIS : bois flotté, sculpture de bois, écorce, peinture sur boisnous exposerons vos œuvres avec plaisir!









Renseignements et Inscriptions au 04 71 61 50 34





LES POMPIERS

sapeur-pompier **■ volontaire = moi** aussi

Rejoignez les sapeurs-pomplers de Beauzac!

Réunion d'information publique : La sécurité est l'affaire de tous



Mercredl 26 octobre à 20 h 30

Espace la Dorlière - salle du haut - 43590 BEAUZAC

Les sapeurs-pompiers de Beauzac n'attendent que vous!





SAPEURS POMPIERS
DE FRANCE

Vous pouvez vous engager à partir de 18 ans quelle que soit votre nationalité si votre casier judicaire est vierge (voir conditions particulières au SDIS 43).

Comment devenir volontaire ?

Adressez-vous au Service Départemental d'Incendie et de Secours de votre lieu de résidence. Les conditions d'aptitude physique et médicale sont vérifiées. Vous exercerez les mêmes missions de secours que les

Une formation adaptée, initiale et continue

La formation dispensée permet de vous former aux gestes qui sauvent, à la lutte contre les incendies, de vous perfectionner et spécialiser. Progressivement, au rythme de l'acquisition de vos compétences, vous serez engagé sur le terrain.

Les droits et devoirs du volontaire

Cet engagement citoyen donne droit à des indemnités horaires et à une protection sociale spécifique. Le sapeur-pompier volontaire donne librement le temps qu'il a choisi. Il peut rompre son engagement à tout moment.

L'activité des volontaires

Les missions confiées aux sapeurs-pompiers volontaires sont principalement le secours à personne (65%), la lutte contre les incendies (8%), les accidents de la route (7%).

Les sapeurs-pompiers sont également les principaux formateurs du grand public aux gestes de premiers secours.

Bruno THESSOT, chef de centre

CI de Beauzac le Suc de Chabanou 43590 BEAUZAC

tel: 06.32.33.61.05 email: brunothessot.bzc@sdis43.fr





COMITE DES FÊTES

Dès le samedi 3 décembre, les rues seront décorées et la cabane du Père Noël installée. La journée se terminera par un repas karaoké en faveur du téléthon, à la maison des associations.

Le dimanche 11 décembre, balade des enfants en chiens de traineaux, jeux en bois, marché de Noël à la salle des Remparts.

Structures gonflables pendant les vacances de Noël à la salle polyvalente.

Réveillon de la St Sylvestre à la Dorlière.

JOURNEE NATIONALE DE LA TRISOMIE 21

Dimanche 20 novembre 2016, les bénévoles du CCAS de Beauzac renouvellent l'opération "Petits déjeuners" pour la cinquième fois. Les bons de commande peuvent être retirés à l'OT, dans les commerces et au secrétariat de la Mairie, merci de respecter la date limite de retour des bons.

FÊTE DE LA GASTRONOMIE

Dimanche 25 septembre pour la première fois, 4 commerçants-artisans beauzacois ont participé à la fête de la gastronomie.

Mickaël Baille et William Perrache ont proposé différents pains spéciaux, Eric Lashermes des produits de sa boucherie et Sandy Caire cuisinier artisan a réalisé quelques recettes qui ont régalé les passants : un tartare de courgettes, des pommes de terre au sarasson aux herbes, le sarasson étant fourni par le fromager Sylvain Vallée présent sur le marché du dimanche.



SUCS BEAUZACOIS

Le samedi 3 septembre, comme de coutumes, les adhérents du club cycliste de Beauzac ont organisé pour la 12ème fois leurs randonnées des sucs beauzacois. En VTT, vélo route ou en marchant, 270 personnes sont venues profiter des magnifiques points de vue présents sur les différents circuits tracés par les bénévoles.

Au retour les participants se sont retrouvés à la Dorlière pour partager un casse-croûte réconfortant après leur périple sportif.

Les cyclistes beauzacois ont vu leurs efforts récompensés par le passage surprise et les encouragements de Laurent Wauquiez, accompagné pour l'occasion de Monique Surrel adjointe à la mairie de Beauzac.

Le club tient à remercier tous les participants présents lors de cette journée consacrée à la petite reine.

Les personnes intéressées par le cyclisme loisir peuvent rejoindre

le club pour un essai tout au long de l'année.



ENTRETIEN DES ARBRES

Rappel de la législation concernant l'entretien des arbres et haies

Plantation haies vives et distance réglementaire de la ligne séparative entre deux terrains : Cf. article 671 du code civil - Cette distance est de:

- 2 mètres de la ligne séparative entre les deux terrains pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres
- 50 cm pour les plantations dont la hauteur est inférieure à 2 mètres.

Pour ce qui est de l'entretien des arbres et haies, plantés en bordure de la voie publique, il incombe au propriétaire ou à l'exploitant, conformément à l'article D.161-24 du Code rural et de la pêche maritime (taille des branches ou coupe des arbres).

« Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin.

Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins

Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat ».

FOYER BON SECOURS

Les animateurs, les bénévoles et l'association "Trempatiou" organisent une soupe aux choux + saucisses + lard à emporter le vendredi 25 novembre à partir de 11h30 au fover Bon Secours.

Bulletin d'inscription dans les commerces, l'Office du Tourisme et au Foyer et à retourner au foyer avant le 13 novembre avec le règlement (6€).

VITESSE EXCESSIVE

Limitez votre vitesse!

La vitesse excessive des véhicules, aux abords ou dans les villages de la commune, est un sujet récurent qui est souvent abordé en mairie par les habitants de BEAUZAC.

Il est rappelé que la vitesse est réglementée et limitée dans ces zones... Nous

sommes malheureusement bien conscients que la limitation de cette vitesse n'est pas toujours respectée!

Un retard pour accompagner les enfants à l'école ou se rendre sur son lieu de travail, un oubli nécessitant une rapidité de déplacement ...: tant d'excuses qui ne suffisent pas à expliquer la prise de risque pour soi-même mais surtout le risque encouru par les autres (passagers du véhicule, riverains / voisins, autres usagers de la route ...).

Aussi nous invitons les usagers de la route de tous les véhicules à moteur à avoir une réelle réflexion sur l'intérêt qu'il peut y avoir à rouler à vitesse excessive dans une zone dangereuse comme un village (présence d'enfants notamment) et d'adopter une attitude responsable en réduisant, de façon significative, leur vitesse lors de leurs déplacements.

C'est la sécurité de chacun qui en dépend!



ACTIVITÉS ASSOCIATIONS ET FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations

Le samedi 3 septembre, une trentaine d'associations étaient représentées, le sport, la culture, le travail manuel chacun pouvait trouver une discipline répondant à ses attentes. Les nouveautés de cette année, les enfants pourront reprendre le judo, les adultes pourront s'essayer au théâtre, au bridge ou à la couture. Il n'est pas trop tard pour vous inscrire ou inscrire vos enfants, la liste ci-jointe vous permettra de contacter la bonne personne et profiter de toutes les activités mises à votre disposition.



Tableau des activités

ACTIVITE	LIEU	CONTACT
ART DU CIRQUE	Salle polyvalente	Willy PAUTRAT / CAP EVASION 04 71 61 52 04
ART FLORAL	Maison des associations	Pierrette VASSEL 06 25 48 56 84 pierrette.vassel@wanadoo.fr
BADMINTON	Salle polyvalente	Vincent GUILLAUMOND 04 71 61 52 45
BASKET	Salle polyvalente	Daniel BOUSQUEYNAUD 04 71 61 49 70
BEAUCAL Accueil ados	Maison REY	Willy PAUTRAT / CAP EVASION 04 71 61 52 04
BOULE AMICALE DE PONT DE LIGNON	Pont de Lignon	Bruno BEST 04 71 61 50 22 - 06 58 74 23 55
BOULE DE LIORIAC	Lioriac	David JOVANOVIC 04 71 61 52 49 - 06 70 64 08 52
BOULE RIVERAINE DE VAURES	Vaures	Marie MASSARD 04 71 61 45 75
Caisses à savon PANORAMIX CLUB		Jean Claude LOUAT 06 11 51 03 23
CAP EVASION Accueil loisirs enfants	Pôle petite enfance de Vourze	Josiane GIRAUD 04 71 61 52 04
CHASSE	La Chaud	Régis BARRET 04 71 65 34 04
CHORALE « Chœur à cœur »	Les Remparts	Anne Marie CALVIN 06 25 88 77 67
CLUB DE L'AMITIE	Les Remparts	Maurice FREYSSENET 04 71 59 47 91
CLUB FEMININ	Maison des associations	Jacqueline GIDROL 06 78 51 91 71 cfb43.canalblog.com
COUNTRY	Maison des associations	Frédérique GOUIN 06 24 06 20 28 jucola@free.fr
COUTURE BlaBlaFil	Maison des associations	Magali DETAIT 06 24 86 75 25
Cyclisme / A - B - C (AVENIR - BEAUZAC - CYCLISME)		Jean-François CHAMPEIX 04.71.56.42.27 jeff.champeix@orange.fr
DANSE DE SALON	Maison des associations	Monique SURREL 04 71 61 44 06 - 06 42 20 13 47
DANSE MODERNE JAZZ ENFANTS	St Régis	Luce H0LTZER 04 71 61 50 66
DESSIN ADULTES	Maison des associations	Odile DUTIN 06 47 33 16 53 ordutin@orange.fr
DESSIN ENFANTS	Maison des associations	Hervé COUPIER 06 18 36 87 00 coupier.isabelleetherve@neuf.fr
FOOTBALL	Stade	Josselin CLAVIER 04.71.61.52.02 beauzac.as@auverfoot.fr
GYM ENFANT	Salle polyvalente	Marc SEUX 06 11 83 21 48 marc.seux@hotmail.fr
GYM fitness	Maison des associations	Dolly MORIN 04 71 61 49 07
HIP HOP		Brahim AZAIZIA 06 50 50 39 55 bambam43@live.fr

ITALIEN / COMITE DE JUMELAGE	St Régis	Christian BERGER 04 71 66 39 22
JEUNES (club) « Jeunes et Beauzacois »		Romain BATHIE 06 83 10 00 51 jeunesetbeauzacois@gmail.com
JUDO	Salle polyvalente	Laëtitia VIDAL
KARATE ET SELF DEFENSE	Salle polyvalente	Anita LOPEZ 06 26 90 82 06
LES AMIS DE PIROLLES	Les Remparts	Wilhelm HOLLVARTH ' 04 71 61 57 27
MARCHE		Christian CHEYNARD 04 71 61 57 29 cheynard.christian@neuf.fr
MOTO CLUB « ROUTES ET CRAMPONS BEAUZACOIS »		Philippe GOMMET 06 11 57 74 81
MUSIQUE Ecole ZAC STROL BAND	Monistrol	Mélanie Combes 06 76 69 45 79
MUSIQUE	St Régis	Robert SURREL 04 71 61 44 06 surrelrobert@hotmail.fr
NATATION		Isabelle CARRET 07 70 35 03 81
PATOIS	Maison des associations	Antoine FAURE 04 71 61 47 92 ad.faure@yahoo.fr
PETANQUE RIVERAINE DE VAURES	Vaures	Noel DUBOUCHET 04 71 61 85 40 boulepetanqueriv@neuf.fr
PHOTO INFORMATIQUE	St Régis	Raymond DUTIN 06 47 33 16 53
POTERIE ADULTES	Maison des associations	Véronique CIZERON 04 71 61 55 30
ROCK'N ROLL	Salle polyvalente	Joëlle PEYRAGROSSE '04 71 61 49 63 joellepeyragrosse@voila.fr
TAROT	Maison des associations / Vaures	Christine CHAMBEFORT 04 71 59 05 39 chambefort.c@wanadoo.fr
TENNIS CLUB DE BEAUZAC	Salle polyvalente	Marc FRIZOT 04 71 61 43 18 marc.frizot@orange.fr
TENNIS DE TABLE	Maison des associations	Louis FARJON 04 71 61 43 00
THEATRE DE L'INSTANT	St Régis	Michel MARCONNET 04 71 75 56 40 michel.marconnet0@orange.fr
YOGA	Maison des associations	Maryse PERIER 04 71 61 48 51

LE CLUB DE L'AMITIÉ

Générations Mouvement

Le club de Beauzac garde son nom « Club de l'Amitié »

Les rencontres sont les jeudis de 14h à 17h30 à la salle des Remparts.

Un certain nombre d'activités sont proposées : belote, coinche, rami,

tarot, uno, scrabble, rummy, triominos, tricotage... suivi d'un goûter.

Tous les mois, un concours de coinche et un loto sont organisés mais aussi un après midi spécial pour les anniversaires, Noël, les rois et des repas aux restaurants.

La fédération propose des voyages, concours de belote, de dictée, pétanque... Si vous désirez rompre la solitude ou simplement passer un agréable après midi, venez découvrir cette vie associative. Il n'y a pas d'âge minimum pour rejoindre ce club.

En 2016, il y a 45 adhérents.

Le président , Maurice Freyssenet. Tél 07 83 97 69 43 et 04 71 59 47 91



OFFICE DE TOURISME



Les accès aux bords de Loire mieux signalés

Dans le cadre de la politique de valorisation des bords de Loire décidée par le Conseil d'Administration de l'office de tourisme des Marches du Velay, des actions visant à préserver la Loire et ses berges et d' en faciliter l'accès par des voies publiques sont engagées.

Après une étude de terrain confiée aux étudiants de « BTS développement et animation des territoires » du Lycée Georges Sand à Yssingeaux, L'OT a validé le choix de 7 accès à signaler dont 4 sont localisés sur la commune de Beauzac : Le Rocher de Confolent, Bransac, Vaures, et La Groslière, les 3 autres se trouvant sur la commune de Monistrol-sur-Loire. Parmi ces accès, plus ou moins bien connus du public local ou touristique, trois sites ont bénéficié d'une signalétique de bord de route, afin de mieux communiquer sur cette richesse naturelle. Il s'agit de Confolent, Bransac et La Groslière. L'accès au bord de Loire par la Groslière s'adresse à un public de randonneurs et a ainsi bénéficié d'un picto spécial.

Les semaines de garde débutent le vendredi soir à 19h et se terminent le vendredi suivant à 20h (appeler le 15).

Semaine	Pharmacie	Adresse	Téléphone
du 21.10 au 28.10	Pharmacie COTTIER	2 Rue du 11 Novembre - BAS EN BASSET	04 71 66 71 20
du 28.10 au 4.11	Pharmacie MANISSOLLE	12 Pl Calade - YSSINGEAUX	04 71 59 06 20
du 4.11 au 11.11	Pharmacie DES SUCS	35 Rte Nationale - SAINT-MAURICE-DE-LIGNON	04 71 65 30 67
du 11.11 au 18.11	Pharmacie ROCHE	20 Av. de la Libération - MONISTROL-SUR-LOIRE	04 71 66 55 51
du 18.11 au 25.11	Pharmacie de l'EMBLAVEZ	Pl. Henri Champagnac - VOREY-SUR-ARZON	04 71 03 40 13
du 25.11 au 2.12	Pharmacie OLLIVIER	26 Rue des Fossés - YSSINGEAUX	04 71 59 02 71
du 2.12 au 9.12	Pharmacie DE LA MADELEINE	6 Pl du Pré Clos - BEAUZAC	04 71 61 47 05
du 9.12 au 16.12	Pharmacie CHOMETTE	13 Av. Jean Martouret - MONISTROL-SUR-LOIRE	04 71 61 61 90
du 16.12 au 23.12	Pharmacie PAGES-EYRAUD	Le Bourg - ROSIERES	04 71 57 40 85
du 23.12 au 30.12	Pharmacie MOREL	36 Pl. Maréchal Foch - YSSINGEAUX	04 71 59 01 83
du 30.12. au 6.01 2017	Pharmacie DANTHONY-ROUX	4 Fbg Carnot - MONISTROL-SUR-LOIRE	04 71 66 50 71

Jours fériés			
mardi 1 ^{er} novembre	Pharmacie CHOMETTE	13 Av. Jean Martouret - MONISTROL-SUR-LOIRE	04 71 61 61 90
vendredi 11 novembre	Pharmacie PAGES-EVRAUD	Le Bourg - ROSIERES	04 71 57 40 85

SAISON CULTURELLE

CONTE MUSICAL

La légende de Bran

Samedi 29 octobre 2016 20h30

Espace La Dorlière

Plein tarif: 15 €

Tarif prévente: 12 €

tarif enfant (- de 12 a)

tarif enfant (- de 12 ans) : gratuit

Prenant sa source dans la chorale kerzen composée de 40 choristes, qui a chanté avec Tri Yann et le Condor entre autres et a participé avec succès à de nombreux festivals et spectacles celtiques, la légende de Bran s'est construite autour du comédien-conteur Marc Feuillet qui en a écrit l'histoire et la mise en scène. Le spectacle musical se compose d'un excellent quatuor de musique celtique ainsi que sept délicieuses danseuses maintes fois acclamées et primées dans de nombreux concours à travers la France. Grâce au dynamisme de l'association « l'audacieuse du mas » et son président Jean Paul Largeron, ce projet



a l'ambition de faire le tour de France pour présenter la culture celte à un public large et curieux - avide de bonnes histoires et de bonnes musiques.

www.kerzern-choeur.com

L'EIMD, le CDMDT et L'EMPREINTE présentent Bal familial traditionnel

Vendredi 3 février 2017 20h30

Esapce La Dorlière

Ouvert à tous, ce bal traditionnel sera l'occasion de découvrir les danses et musiques traditionnelles.

<u>Première partie</u>: élèves des classes d'instrument de l'EIMD des Marches du Velay avec la participation des élèves des écoles primaires du territoire. Avec le groupe Ringispil Orkestra sélectionné lors du tremplin du samedi 24 septembre à Monistrol.

<u>Deuxième partie</u>: CIAC BOUM groupe professionnel de musiques traditionnelles composé de 3 musiciens: Chant/Violon - Violon/Guitare - Accordéon



THÉÂTRE

La Cie du théâtre de l'instant présente

" Mauvaise pioche"

Samedi 26 novembre 2016 20h

Espace La Dorlière

Solange et Robert, la cinquantaine bien mûre forment un couple sans histoire.

Déjà la mort de Kiki, leur chien est un drame pour ce couple sans enfant, et quand on sait que Robert est au chômage depuis fort longtemps, on se dit que c'est mal engagé pour eux.

Cerise sur le gâteau, on vient de leur couper le gaz et le téléphone alors ils découvrent qu'ils n'ont même plus d'avenir.

Là c'est la goutte d'eau qui met le feu aux poudres. Ils décident de frapper un grand coup qui leur permettra enfin d'aller rêver sous les cocôtiers.

Seulement, tout ne se passe pas exactement comme prévu.



Alors retour à la case départ... ou pas ? Cette comédie au rire parfois grinçant est inspiré très librement d'un fait réel.

Avec Patricia Gire, Basilio Garcia, Michel Marconnet mise en espace : Gilberte Marconnet durée 1h20

SAISON CULTURELLE

REPORTAGE - CONFERENCE

un film HD écrit et réalisé par Annie et Pierre Régior **AFRIQUE DU SUD, au pays arc-en-ciel**

Vendredi 27 janvier 2017 20h30 Espace La Dorlière

Plein tarif : $5 \in$ Tarif enfant (- de 12 ans) : $3 \in$

Nous arpentons les rues du Cap, flânons dans les petites villes faites de coquettes maisons blanches nichées entre montagnes et océan, entre golf et township, faisons étape dans les bourgades perdues du désert du Karoo... On nous sourit volontiers, dents éclatantes sur peaux noires, métissées et blanches. Les couleurs de l'arc-en-ciel sud-africain se croisent dans une apparente douceur...

Nous bivouaquons à l'écart de la piste semée d'empreintes de lions, de chacals et d'antilopes. A la tombée du jour, le soleil embrase l'herbe sèche et les acacias. Dans un décor d'OUT OF AFRICA, l'oiseau de nuit lance des cris ponctués de longs silences. Séquences alternées de vent tiède et de temps suspendu...

Du désert du Kalahari au rivage de l'Océan indien, du Cap Bonne Espérance au parc Kruger, l'Afrique du Sud, dans une grande diversité de milieux natu-



rels, abrite la faune la plus riche de tout le continent. L'observation de cette faune dans les parcs et réserves consacrés à sa préservation a été notre première motivation. Une autre fut l'envie de comprendre la "nation arc-en-ciel" née de l'apartheid, patrie de Nelson Mandela et de Desmond Tutu, de rencontrer les habitants des townships et des quartiers huppés du Cap, de découvrir les racines africaines du pays ; peuples zoulou et ndébélé, xhosa et san. D'exceptionnelles rencontres ont ponctué un voyage de huit mois à travers l'Afrique du Sud.

http://cdv42.fr/durée: 82 min

les essentiels de la saison culturelle ; voir le détail dans la plaquette ou sur le site de Beauzac

Naissances



BERAUD Louise BRUYERE Clara DUFAU Eléonore COURTIAL Eloïne MAITUKU Ethan SATRE Louisa

Mariage



EXBRAYAT Cédric / LEFEBVRE Alison SACRAMENTO Silvio / ROUSSEAU Cécile BRESSON Thibault / LUCIANI Jennifer

Décès

SABATIER René
PERIER Vitalis
BOUTTE Daniel
CALVET Marc
FAVIER Joseph
COURBON Joannès
CHAMBLAS Marie veuve COTTIER
OLLIER Eugène
DELOUCHE Marie veuve ALBARET

Calendrier des manifestations

OCTOBRE		
Mercredi 26 octobre	20h30	Réunion publique Campagne de Recrutement Pompiers -La Dorlière
Samedi 29 octobre	20h30	Spectacle conte musical ''La légende de Bran'' organisé par la commission culturelle et CSVB -La Dorlière
Dimanche 30 octobre	14h	Loto du comité de jumelage -La Dorlière

1 O TENTON		
Mercredi 2 novembre	10h30 14h30 16h 18h 20h30	Cinévasion "Promenons nous avec les petits loups"-La Dorlière Cinévasion "Ivan Tsarevitch et la princesse changeante"-La Dorlière Cinévasion "Victoria"-La Dorlière Cinévasion "Radin"-La Dorlière Cinévasion "Cézanne et moi"-La Dorlière
jeudi 3 novembre	16h 18h 20h30	Cinévasion ''Juste la fin du monde''-La Dorlière Cinévasion ''Frantz''-La Dorlière Cinévasion ''Radin''-La Dorlière
Vendredi 4 novembre	16h-19h	Don du Sang-La Dorlière
Dimanche 6 novembre	14h	Marche (activité BAL) départ salle polyvalente
	BOU	URSE AUX VETEMENTS D'HIVER-La Dorlière organisée par le Sou de l'Ecole Publique
Lundi 7 novembre Mardi 8 novembre	9h – 17h 9h – 11h	dépôt dépôt
Vendredi 11 novembre Samedi 12 novembre Lundi 14 novembre	14h – 19h 14h – 21h 9h – 13h 14h – 19h	vente vente restitution des invendus
Vendredi 11 novembre	14h	Concours de coinche organisé par la BOULE de Confolent
Dimanche 13 novembre		Commémorations de la Première Guerre mondiale : défilé, messe, cérémonie du 11 novembre au monument aux morts
Mardi 15 novembre	14h	Animation Croix Rouge Espace des Remparts
Mardi 15 novembre	20h	débat/conférence/table ronde "laissons nous jouer" avec la ludothèque ricochet et la crèche au royaume des lutins à la médiathèque
Mercredi 16 novembre	10h30 14h30 16h 18h 20h30	Cinévasion ''mimi et lisa''-La Dorlière Cinévasion ''Cigognes et compagnie''-La Dorlière Cinévasion ''La fille inconnue''-La Dorlière Cinévasion ''Bridget Jones baby''-La Dorlière Cinévasion ''L'odyssée''-La Dorlière
Jeudi 17 novembre	15h30 18h 20h30	Cinévasion ''L'odyssée''-La Dorlière Cinévasion ''J'avancerai avec les yeux d'un sourd''-La Dorlière Cinévasion ''Bridget Jones baby''-La Dorlière
Vendredi 18 novembre	20h30	Concert Z3bra Trio ''Dans les rayures du zèbre'' organisé par la médiathèque la Parenthèse à la médiathèque
Vendredi 18 novembre	16h-18h30	Ludothèque Ricochet, maison des associations
Samedi 19 novembre	soirée	Soirée familiale du Foot -La Dorlière
Dimanche 20 novembre	7h	Journée Trisomie 21 distribution des petits déjeuners organisée par le CCAS
Dimanche 20 novembre	14h	Concours de coinche organisé par les Anciens Combattants-La Dorlière
Vendredi 25 novembre	11h30	Soupe aux choux à emporter Foyer Bon Secours
Samedi 26 novembre	20h30	spectacle Théâtre ''Mauvaise pioche'' organisé le théâtre de l'instant avec la participation de la commission culturelle et CSVB – La Dorlière
Samedi 26 novembre	14h	Concours de coinche organisé par la boule pétanque riveraine de Vaures
Dimanche 27 novembre	journée	Loto, APEL Ecole St Joseph -La Dorlière

DECEMBRE

		TELETHON Vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4 décembre
Samedi 3 décembre	19H	Repas karaoké organisé par le comité des fêtes maison des associations
Dimanche 4 décembre	14h	Marche (activité BAL) départ salle polyvalente
Dimanche 11 décembre	10h - 12h 14h - 17 h	Marché de Noël Espace des Remparts et balade en chiens de traineaux organisés par le comité des fêtes dans le bourg avec après-midi récréatif Espace des Remparts
Samedi 17 décembre	journée	Friperie organisée par le sou de l'école publique, Espace des Remparts
Samedi 17 décembre	14h-18h	Arbre de Noël du club de basket, de foot et du tennis, salle polyvalente
Mercredi 21 décembre	15h30-18h	Ludothèque Ricochet, maison des associations
		JEUX STRUCTURES GONFLABLES

organisés par le comité des fêtes salle polyvalente du samedi 24 au vendredi 30 décembre

Samedi 31 décembre 20h30 Comité des Fêtes, réveillon-La Dorlière

JANVIER 2017

Samedi 7 janvier	17h	Vœux de la municipalité-La Dorlière
Dimanche 8 janvier	14h	Marche (activité BAL) départ salle polyvalente
Samedi 14 janvier	14h	Concours de coinche organisé par la Boule Riveraine de Vaures
Dimanche 15 janvier	journée	Bric à brac, APEL école St Joseph-La Dorlière
Jeudi 19 janvier	soirée	Spectacle école publique – La Dorlière
Dimanche 22 janvier	14h	Loto organisé par le sou de l'école publique-La Dorlière
Jeudi 26 janvier	soirée	Spectacle école publique-La Dorlière
Vendredi 27 janvier	20h30	Reportage "Afrique du Sud, au pays Arc-en-ciel" organisé par la commission culturelle et CSVB-La Dorlière
Dimanche 29 janvier	14h	Tournoi baby foot 8ème édition de Cap Evasion le Beaucal, Espace des Remparts

FEVRIER		
Vendredi 3 février	20h30	Bal familial traditionnel organisé par la commission culturelle, CSVB, l'EIMD, le CDMDT et l'Empreinte-La Dorlière
Dimanche 5 février	14h	Marche (activité BAL) départ salle polyvalente
Vendredi 10 février	20h	Zumba organisé par le BAL-La Dorlière
Dimanche 12 février	journée	Tea Country organisé par le country (activité BAL) -La Dorlière
Mardi 14 février	14h	Animation Croix Rouge Espace des Remparts
Dimanche 19 février	14h	Loto organisé par la boule pétanque riveraine de Vaures Espace des Remparts